

Programme de bourses pour étudiant(e)s francophones de Terre-Neuve-et-Labrador 2024-2025

But

Permettre aux étudiant(e)s francophones de Terre-Neuve-et-Labrador de faire des études post-secondaires dans un établissement de langue française au Canada.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une bourse, un(e) étudiant(e) doit remplir les conditions suivantes :

- au moment de la demande, l'étudiant(e) doit avoir la citoyenneté canadienne ou avoir été légalement admis au Canada à titre de résident permanent conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration;
- être un(e) résident(e) permanent(e) de la province de Terre-Neuve-et-Labrador;
- être francophone;
- être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) à temps plein et fréquenter un établissement post-secondaire de langue française au Canada pour l'année scolaire 2024-2025,
- suivre un minimum de **4 cours** en français par semestre.

Un(e) candidat(e) sera éligible de recevoir une bourse pour un maximum de 2 à 5 ans, dépendant du programme post-secondaire choisi :

- Un(e) étudiant(e) peut recevoir une bourse pour le nombre d'années normalement requis pour obtenir un baccalauréat (maximum de 4 ou 5 ans dépendant de l'établissement que l'on fréquente);
- Celui ou celle qui fréquente un collège technique ou un Cégep peut recevoir une bourse pour le nombre d'années normalement requis pour obtenir un diplôme (maximum de 2 ou 3 ans).

Détails administratifs

Les requérant(e)s doivent joindre à leur demande une photocopie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou d'une preuve d'avoir été légalement admis au Canada à titre de résident permanent conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration.

Une photocopie du certificat de naissance suffit également pour les candidat(e)s né(e)s au Canada. **N'ENVOYEZ PAS DE DOCUMENTS ORIGINAUX.**

Veillez noter : Les demandes et les documents d'appui devront être envoyés au ministère de l'Éducation **par courriel**. Tous les documents envoyés par courriel devront être envoyés **en pièce jointe et seulement en format PDF**.

Financement

L'octroi des bourses dépend de la disponibilité des fonds.

- Les personnes qui ont reçu une bourse recevront un formulaire T-4A du ministère de l'Éducation. Il est possible

que vous soyez admissible à l'exemption pour bourses d'études. Il est de votre responsabilité de déterminer le montant de toute exemption de bourses d'études que vous pourriez être en droit de réclamer. Vous trouverez l'information sur les étudiants et l'impôt sur le revenu [ici](#).

- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada [ici](#).
- La bourse est d'une valeur de 3 000\$ par semestre, soit un maximum de 6 000\$ par année scolaire.

Date limite et sélection

- La date limite de la réception des demandes est **le 28 juin 2024 à l'heure précise de 16h30**.
- Le statut de la demande sera communiqué par courriel.
- La sélection sera faite par catégorie et par ordinateur si nécessaire. Ceux et celles qui n'ont jamais reçu de bourse auront la priorité.
- Toutes les demandes reçues avant la date limite seront classées d'après le nombre de bourses déjà accordées et acceptées par le/la candidat(e).
- Toutes les demandes reçues après la date limite seront placées sur une liste d'attente.
- Si un(e) candidat(e) décide d'annuler la moitié de sa bourse, le/la candidat(e) devra contacter la Division des programmes et des services dans les plus brefs délais. **Ceci doit être reçu par écrit via courriel à fellowships@gov.nl.ca**

Mode de paiement

- Un premier paiement de 3 000\$ sera émis dès que l'on aura reçu au ministère de l'Éducation le **Certificat d'attestation du registraire** du semestre d'automne.
- Un deuxième paiement de 3 000\$ sera émis dès que l'on aura reçu au ministère de l'Éducation : 1, le **Certificat d'attestation du registraire du semestre d'hiver**; et 2, le **relevé de notes du semestre d'automne**. (Le deuxième paiement ne sera accordé que si l'étudiant(e) réussit deux tiers des cours suivis pendant le semestre d'automne.)

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Voyages et bourses
Division des Programmes et des services
Ministère de l'Éducation
CP 8700, St. John's, NL
A1B 4J6

Par courriel : fellowships@gov.nl.ca

Si vous désirez plus amples renseignements au sujet des programmes de bourses, veuillez consulter notre site Web [ici](#).

Note : Tout(e) requérant(e) a la responsabilité d'assurer que sa demande arrive avant la date limite.

Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'*Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle*.



FORMULAIRE DE DEMANDE

Programme de bourses pour étudiant(e)s francophones 2024-2025

Date limite : 28 juin 2024

Nom de famille, prénom(s)				
Adresse permanente complète (rue ou CP, ville, code postal)			Téléphone	
			Cellulaire	
Adresse courriel				
Adresse pendant l'année scolaire (si différente)				
Université/Collège		Programme		Durée du programme
Je recherche une bourse pour : <input type="checkbox"/> le semestre d'automne 2024 <input type="checkbox"/> le semestre d'hiver 2025				
Études antérieures (Veuillez indiquer ci-dessous les établissements fréquentés durant les années indiquées)				
Année	Établissement	Ville	Niveau	Bourse (oui/non)
2023-2024				
2022-2023				
2021-2022				
2020-2021				
2019-2020				
Déclaration :				
Par la présente, je fais la demande d'une bourse d'études pour étudier en français pendant l'année scolaire 2024-2025 et j'atteste que toute information fournie sur ce formulaire est conforme à la vérité.				
Signature : _____			Date : _____	

LA DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES DEMANDES EST LE 28 JUIN 2024 À L'HEURE PRÉCISE DE 16H30.

Veuillez envoyer le formulaire de demande de bourses incluant tous les documents requis en pièce jointe en format PDF par courriel à : fellowships@gov.nl.ca

Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont protégés en vertu de l'Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015 (loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) aux fins de l'administration et de la gestion du Programme de bourses pour étudiant(e)s francophones offert par la division des Programmes et des services du ministère de l'Éducation. Ces renseignements demeurent confidentiels et sont conservés de manière sécuritaire en vertu de l'ATIPPA, 2015. Si vous avez des questions concernant la façon dont vos renseignements personnels sont recueillis ou utilisés, vous pouvez communiquer avec la Policy and Information Management Division du Ministère par téléphone, au 709-729-6281.